



Le Président

Monsieur Philippe GUYOT
Président de la Communauté de Communes de la
Save au Touch
Communauté de Communes de la Save au Touch
10, rue François Arago
BP 7
31830 Plaisance du Touch

Toulouse, le 6 novembre 2020

Objet
Avis Projet
Règlement local de
Publicité

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 23 septembre 2020 adressé à la Chambre de Commerce et d'Industrie Toulouse Haute-Garonne, vous sollicitez l'avis de notre institution sur la révision du Règlement Local de Publicité.

Le projet répond aux contraintes environnementales mais il ne devra pas pénaliser le développement des activités économiques, ni l'attractivité du territoire ; la publicité restant un moyen de communication et de diffusion d'informations, en particulier pour les commerces locaux.

J'émet donc un avis favorable mais attire votre attention sur :

- la nécessité d'informer et d'accompagner les entreprises pour lesquelles les dispositifs sont non conformes
- la mise place, par exemple, de solutions alternatives aux pré-enseignes comme la signalétique d'information locale permettant ainsi une visibilité des activités commerciales présentes dans le cœur de ville.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes respectueuses salutations.



Philippe ROBARDEY